



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 OCTOBRE 2013

Le deux octobre 2013, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PARDOUX, légalement convoqué le vingt septembre 2013, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Roger PERRIN, Maire.

Etaient présents : Roger PERRIN, Armelle FAZILLEAU, Jacky DESNOUE, Marie-Christine FREGIS, Patrick CLISSON, Christine GOUBEAU, Jean-Luc GUINARD, Paul MOREAU, Anthony PEIGNON, Marie-France TALINEAU, Marylène GIRAUDON, Damien PARNAUDEAU.

Absents excusés : Monique MIOT, Benoît PIRON.

La secrétaire : Armelle FAZILLEAU

Lecture et approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 6 septembre 2013

Madame FAZILLEAU fait lecture du compte-rendu du conseil municipal du 6 septembre 2013.
Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Rapport des commissions communales et intercommunales

Voirie communale

Monsieur DESNOUE informe l'Assemblée qu'un enrochement a été réalisé sur le mur entre le Salon de Coiffure et l'entreprise SETELEN installée au 1Ter Rue de l'Aumônerie.

Bâtiments

Monsieur le Maire informe les élus que le mur du local commercial a été assaini sur une profondeur de 3 mètres. Un drain a été posé tout autour du bâtiment. De plus, une finition en terre végétale et un semis en gazon ont été réalisés sur le terrain appartenant à Monsieur LARGEAU.

Les WC publics près de l'Eglise vont être isolés par du lambris et une porte va être posée. Le devis de l'entreprise BONNET s'élève à 2 157 euros TTC.

Suite au passage des services vétérinaires, des travaux de peinture sont prévus dans la cuisine du Foyer Rural, ainsi que l'achat de paniers et étagères.

Dans les 4 logements locatifs, les baies coulissantes et les joints sur les baies vont être refaits par l'entreprise BONNET pour un devis de 488,48 euros TTC.

Des travaux de réfection du logement du Presbytère vont être programmés pour sa location future.

Achat du domaine de la Bazonnaire : projet de la Ferme Thérapeutique

Un bail emphytéotique d'une durée de 30 ans sera signé entre l'Association et la Mairie, futur propriétaire du site.

Plusieurs acteurs seront l'association : l'Udaf, l'Unafam, des personnes privées et la commune de Saint Pardoux.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur le versement des frais d'ingénierie et de viabilisation, avec :

- ❖ 11 voix « pour »,
- ❖ 0 voix « contre »,
- ❖ 2 voix « abstention ».

City-stade et skate parc

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que les travaux du city-stade doivent se terminer à la fin de l'année. Les travaux de la Salle multi-activités devraient débuter en janvier 2014, le permis de construire étant juste réceptionné.

Il demande également aux élus de se prononcer sur la couleur de la clôture du city-stade, le rouge rubis en ral 3003 étant préconisé, avec :

- ❖ 13 voix « pour »,
- ❖ 0 voix « contre ».

Travaux au Cimetière - 1ère tranche

Les travaux concernent la parcelle achetée par la commune, à côté du cimetière actuel.

Un parking va être créé le long de la Route des Rambaudières. Un Jardin du Souvenir sera également créé en bas du terrain avec une ouverture sur le mur du cimetière actuel.

Monsieur le Maire présente l'esquisse élaborée par Alpha Géomètre et demande à l'Assemblée de se prononcer, avec :

- ❖ 13 voix « pour »,
- ❖ 0 voix « contre ».

Réalisations 2013/2014

La prochaine tranche pour l'Aménagement de Château Bourdin va débuter en janvier 2014.

Concernant la zone commerciale du Poirier, un professionnel de la boulangerie envisagerait de construire un logement de fonction, un fournil, un espace de vente, deux bâtiments de 70 m² chacun qui seront à louer.

Indemnités et contrat agents

Un agent communal a demandé une indemnisation supplémentaire en lien avec son poste à responsabilités. Monsieur le Maire précise que cet agent bénéficie déjà d'un régime indemnitaire qui couvre l'ensemble de missions réalisées.

Il demande aux élus de se prononcer sur l'éventuelle augmentation demandée par cet agent, avec :

- ❖ 0 voix « pour »,
- ❖ 13 voix « contre ».

Informations et questions diverses

- Une révision des listes électorales est prévue en octobre 2013 et janvier 2014.
- Monsieur le Maire fait lecture d'une plainte de Monsieur NOIRTAULT concernant le taillage des arbres côté voie publique.
- Monsieur TOULOUSE, propriétaire d'une parcelle au Village de la Dimerie, souhaite acquérir une partie de la voie communale qu'il entretient depuis des années. Alpha Géomètre réalisera le bornage. Les élus sont d'accord sur le principe.
- Madame TROUVE a déposé une demande pour donner des cours de dessin dans le local pompiers le samedi matin. Les élus acceptent sa demande.
- Monsieur le Maire fait lecture d'une demande d'animation de yoga. La demande étant incomplète, les élus souhaitent rencontrer le requérant pour qu'il détaille son projet.
- Le repas des aînés est prévu le samedi 9 novembre 2013 au Foyer Rural.
- Un banquet est prévu pour le rassemblement du 11 novembre.
- Les parents d'élèves de l'école privée remercient la municipalité pour l'aménagement du parking devant l'école.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 00 h 45.

Le Maire,
Roger PERRIN

